

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
 - Covers damaged / Couverture endommagée
 - Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
 - Cover title missing / Le titre de couverture manque
 - Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
 - Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
 - Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
 - Bound with other material / Relié avec d'autres documents
 - Only edition available / Seule édition disponible
 - Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
-
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:
- Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

13^e année

Ste. Anne de la Pocatière (P. Q.) 3 Décembre 1874

Numéro 6

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis.

Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes

pour abonnement devront

être adressées à

L'abonnement est de \$1

par an, payable d'avance.

On ne s'abonne pas pour

moins d'une année.

L'avis de discontinuation

doit être donné par écrit

à ce Bureau un mois d'a-

vance. Les arrearages de-

devront avoir été payés, sans

quoi l'abonnement sera

désespérément continué, malgré

le refus de la Gazette.

Rédaction

Toutes lettres, correspon-

dances, concernant la Re-

daction, devront être di-

rectement adressées à

FIRMIN H. PROULX

ANNONCES

1^{re} insertion, 10 cts. la

ligne; 2^{me} insertion,

etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long

terme, conditions libe-

relas.

Que ceux qui désirent s'a-

dresser aux cultivateurs

annoncent dans notre

Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol; si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE : Causerie agricole. Quelques considérations sur le fumier.

Recou de l'Académie. Une journée de Pie IX. La cause de

l'épine. — L'affaire Guibord.

Sujets divers. — Influence des animaux sur le rendement de la

terre. — Influence diverse sur les animaux de la ferme. — Du

nombre des bestiaux appropriés à la ferme. — Conseils aux pro-

priétaires et aux fermiers.

Correspondance. Diplôme accordé à M. Alphonse Berrier, élève

de l'École d'agriculture de Ste. Anne.

Petite chronique. — Récompense due au mérite; M. P. G. J.

france, cuissier à la Succursale de la Banque Nationale à

Sherbrooke. — La Gazette des Familles. — Le Naturaliste Cana-

dien. — Bétail, ou Texan. — Fabrication du whisky aux États-

Unis. — Prix de l'avoine. — Sans emploi à New York.

Recettes. — Vernis à la cire pour les statues en plâtre. — Encyclo-

graphie à la cire pour les horloges.

NOTRE PRIME. — Voir à la page d'annonces.

CAUSERIE AGRICOLE

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE FUMIER COMME EN-

TRÉSSEUR ET GRAISSEUR

Da tous les engrâis, le fumier est le plus généralement

employé et c'est certain qu'il est le plus facile de se procurer

partout où on nourrit les bestiaux à l'écurie, en leur don-

nant de la litière pour se couler. On ne peut trop en avoir.

Les cultivateurs doivent augmenter leurs troupeaux proportionnellement à l'étendue de leurs terres, afin de rendre plus

considérables leurs produits en fumier; ils doivent aussi

diminuer autant que possible, par un absolument bien en-

tendu, le besoin de fumier sur une partie de leurs terres

pour en répandre davantage sur l'autre. "Le bien labourer

et le bien fumer, dit Olivier de Serres, est tout le secret de

l'agriculture."

Il est des pays où les fumières sont l'objet des plus grands

soins de la part du cultivateur. En Belgique, par exemple,

on cherche constamment tous les moyens d'en augmenter

la masse, d'en perfectionner la qualité. Mais, comme nous

l'avons déjà fait observer, dans le plus grand nombre de nos

prairies canadiennes, la plus complète incurie règne à l'or-

gard. Jusqu'ici, il a été impossible de faire entendre à nombre

de cultivateurs que leur fumier délavé par les pluies perd une

portion notable de son activité, que les plantes inutiles, les

débris des jardins et de la cuisine, les restes d'animaux

morts, les excrements humains, etc., en devraient augmenter

la masse. Aussi sommes-nous d'avis que tant qu'une éduca-

tion agricole, fondée sur de larges bases, n'aura pas été in-

troduite dans nos campagnes, il ne faut pas espérer de per-

fectionnement complet en agriculture.

La nourriture exerce une action frappante sur le fumier;

un bœuf bien nourri en fournit toujours une plus grande

quantité qu'un bœuf ne recevant qu'une nourriture moins

riche. En effet, tous les praticiens savent que les animaux à

l'engraissement donnent un fumier plus abondant et de meilleure

qualité que les bêtes de travail, par exemple. Et puis, il ne

fait pas dans cette question considérer uniquement la qua-

ntité de nourriture; il est en outre nécessaire de tenir compte

de la valeur nutritive de la ration. Ainsi, avec une même

quantité en poids de patates et de foin, on ne produit pas

des effets identiques, parce que ces deux aliments possèdent

des valeurs nutritives différentes. Or soit que celui-là est le

plus nutritif qu'il donne plus d'effet pour un même poids.

Donc, pour obtenir tel effet, il faut 20 livres de patates

et seulement 10 livres de foin; il suit que ce dernier possède

une valeur nutritive double de celle-là. Eh bien, pour une

même poids de deux sortes d'aliments donné au bœuf, on

obtiendra aux deux quantités de fumier différentes; la sub-

stance la plus nutritive en produira plus abondamment, et ce

fumier sera de qualité supérieure.

Ainsi pour recueillir de bon fumier et en grande quantité,

il faut fournir au bœuf une nourriture abondante et sub-

stantielle. Les animaux mal nourris ne donneront qu'un fu-

mier maigre et mediocre.

Que penser maintenant de cultivateurs qui, pendant plusieurs mois de l'année, nourrissent leurs animaux presque exclusivement avec de la paille ? Cette substance, comme on la fait, peut échapper en matière nutritive et être peu capable d'enfuir les animaux en bon état et fournir qu'un fumier extrêmement pauvre, pourvu de peu de propriétés fertilisantes. Mais il y a plus, et quel on nous permette, à ce propos, une observation dont on appréciera l'importance. N'est-il pas vrai que cette maigre pitance est souvent administrée aux bœufs à une époque où les femelles doivent puiser dans leurs aliments non seulement de quoi pourvoir à leur propre entretien, mais encore les matériaux nécessaires à la vie et à l'accroissement du fruit qu'elles attendent d'elles ? Doit-on s'étonner alors qu'avec une méthode aussi peu intelligent, disons le mot, nos troupeaux dégénèrent en plusieurs échelons, et que, en général, les efforts tentés pour l'amélioration aboutissent à des résultats si peu marqués ? Il est à peine bien difficile de construire une machine parfaite avec des matériaux aussi bons. Celle réflexion nous rappelle sous une impression particulière : « Tous les animaux, au printemps, de pauvres animaux, décharnés, quitter l'état où ils ont été soumis au régime de la paille pendant tout l'hiver, n'ayant littéralement qu'à peau collée sur les os. » Il est des cultivateurs, il faut en croire, qui ne savent pas où gisent leurs véritables intérêts. Ils ignorent donc que pour obtenir un bétail des produits satisfaisants, il faut en effet donner une nourriture capable de pourvoir à tous ses besoins. Tous les étres vivants exigeant, pour croître et se développer, une certaine quantité de matériaux que doivent leur présenter les aliments ; si on la leur refuse, ils souffrent et dépriment. Au reste, c'est un principe qui trouve partout son application. Ainsi, qui ne comprend que la terre donne des produits en raison des matières fertilisantes qu'on lui confère et qu'on ne peut en obtenir d'abondantes récoltes avec une faible culture ? Eh bien, il en est de même des animaux : si l'on ne leur donne qu'une châtre courritière, les produits en seront affectés proportionnellement.

Nous aussi en passant que les soins dont le bétail est entouré, son état de santé, ont également leur grande part d'influence sur la production des engrangés. Les animaux bien traités, maintenus dans de bonnes conditions hygiéniques, fournissent un meilleur fumier et le fournissent en plus grande quantité que les animaux mal entretenus, négligés et malades.

Arrivons maintenant à un autre point et voyons quelle est l'espèce de bétail qui fournit les meilleurs fumiers, et quelles sont les soins à apporter à la récolte et à la conservation de ceux-ci, pour les rendre abondants et riches.

Ces questions sont extrêmement importantes, et il doit se faire de graves reproches le cultivateur qui ne s'applique pas à les connaître.

C'est le fumier des bêtes à cornes qui doit être recherché avant toutes les autres espèces ; c'est celui dont on doit faire le plus fréquent usage. Ce fumier renferme une grande quantité d'eau, sa décomposition est lente, mais ses effets sont durables, si on l'emploie. Si donc dans deux champs, d'un sol ou d'un humide, on enterrer du fumier de cheval et du fumier de bêtes à cornes en même quantité, le dernier donnera constamment des récoltes moins belles, mais on donnera encore de belles lorsqu'il sera apporté.

La chaux est d'un emploi bien plus avantageux pour le fumier des bêtes à cornes que pour celui de cheval. On devra généralement le fumier des bêtes à cornes aux terres

légères, auxquelles il apporte des propriétés qui y font complètement défaut.

Le fumier des bêtes bovines jouit de propriétés spéciales selon la qualité et la quantité de leur alimentation. Celles qui sont nourries avec des grains et des farineux, et ce ne sont généralement que les bêtes soumises à l'engraissement ou destinées au travail, donnent un fumier d'une grande valeur. Ces déjections possèdent d'une réputation qui n'est pas usurpée. Les excréments de bœufs d'attelage ont donc plus de valeur que ceux des vaches, et ceux des bœufs à l'engrais sont supérieurs à ceux fournis par les bœufs de trait. Les fumiers que produisent les vaches laitières sont moins estimés par les cultivateurs que les précédents, et cette préférence est certes parfaitement rationnelle.

Voici comment l'agronome Schwertz résume les qualités du fumier des bêtes à cornes : « Cet fumier possède, dit-il, plusieurs propriétés particulièrement utiles : la première de se maintenir longtemps dans le sol, ce qui compense bien la faiblesse de son action. La seconde, d'être propre à tous les terrains et à toutes les cultures ; la troisième, de se lier très facilement, à cause de son état presque fluides, avec toute espèce de litière. Propriété que n'ont pas les fumiers de cheval et de mouton ; la quatrième, d'opérer une action toujours uniforme ; la cinquième, la masse plus considérable de déjections et la proportion plus forte d'engrais produits. Et, s'il est vrai qu'un animal ne peut rendre plus qu'il ne consomme, il est plus vrai encore que les déjections des bêtes à cornes permettent, à raison de leur fluidité, une addition plus considérable de litière que celles des moutons et des chevaux. »

Fumier des porcs. — Quelques cultivateurs regardent le fumier de cochon comme très bon, d'autres le dédisent. À raison de son peu d'énergie : peut-être ont-ils raison, les uns et les autres. En effet, les aliments, avons-nous dit, influent prodigieusement sur la composition des excréments. Or, la nourriture des cochons est très variée. Ainsi un cochon nourri d'orge ou d'autres grains fournit un fumier bien plus abondant en carbone que celui qui sera nourri de patates, de choux, de salades ou de lait caillé. Au reste le fumier de cochon n'entre pas pour beaucoup dans la composition des engrangés, parce que, presque partout, on néglige de leur distribuer de la litière et que rarement ils sont en grand nombre dans la même ferme. Leurs excréments sont généralement mêlés avec le fumier de vache. Si dans certains lieux, ce mélange passe pour être nuisible, c'est parce qu'on en met trop ou parce qu'on ne l'emploie pas en temps convenable.

Ma propre expérience m'a fait reconnaître, dit Schwertz, que le fumier des porcs à l'engrais-produit, pendant deux années, un effet plus grand dans les mêmes terres et sur les mêmes plantes, que le fumier des vaches. Ce qu'on peut seulement reprocher avec raison au fumier de porc, c'est, d'une part, que l'animal rendant non digérés la plupart des grains qui entrent dans sa nourriture, on apporte sur les champs, avec ses déjections, une grande quantité de semences de mauvaises herbes ; d'autre part, c'est que ce fumier manifeste une propriété stimulante, nuisible aux plantes, provenant du défaut de disposition des écuries pour l'écoulement de la grande quantité de liquide que rendent les porcs, ou du soin de procurer à ce liquide sous une évaporation suffisante. Ce qui me confirme dans cette opinion, dit le judicieux observateur Boesinghausen, c'est l'expérience que j'ai faite, que le fumier de porc, donné en couverture, ne se dégrade à aucun autre, pour ses bons effets, sur toutes les plantes, à l'exception des plantes à cosses, probablement parce qu'il ainsi exposé à l'air, son corset qui, dans sa nature, n'est pas assez épais. Et il convient de noter que les engrangés sont dans ce cas moins bons que les engrangés de cheval.

vapore facilement, lui est promptement enlevée. Ainsi il dépendrait de nous de rendre le fumier des porcs l'égal de celui de tous les autres quadrupèdes, et nous n'aurions à accuser de ses inconvénients que nous-mêmes. Il se sortirait encore tout au moins de ces observations que, si le fumier frais des porcs ne doit pas être appliqués inconsidérément aux terres arables, à cause de la grande quantité de graines et de l'acréto des urines qu'il contient, ces circonstances ne s'opposent nullement à ce qu'il soit appliqué avec utilité aux prairies, que loia de nuire à cette application la fluidité de cet engras lui est particulièrement appropriée.

Pour obvier à tous les inconvénients, nous croyons que les cultivateurs tireront les meilleurs profits des excréments des porcs en les disposant en tas parallèles alternatifs avec ceux des vaches, chevaux, etc. De cette manière, les différentes espèces de fumiers seront mélangées, les propriétés nuisibles seront neutralisées et l'on aura rien à redouter de son emploi. — (A continuer).

REVUE DE LA SEMAINE.

Les lecteurs de la *Gazette des Campagnes* aiment Pie IX et désirent qu'on les entretienne, souvent de cet auguste vieillard, leur tendre père. Ces sentiments d'amour et de reconnaissance pour le Vicaire de Jésus-Christ, ce n'est pas seulement pour nous un devoir, mais nous nous faisons une gloire de les partager, et nous sommes attentifs à prendre note de toutes les nouvelles, vénant de Rome, qui sont de nature à fortifier le cœur contre le souvenir des tribulations et des vexations qui s'appaientissent de plus en plus sur ce Maître et Pasteur bien-aimé. Chargé d'années, abandonné de ceux à qui la Providence avait donné la glorieuse mission de veiller sur lui et réduit par quelques-uns de ses enfants à subir un douloureux emprisonnement, il n'en demeure pas moins l'homme de l'Europe et de tout l'univers auquel on s'intéresse le plus. Malgré sa faiblesse, il est le plus vénéré de tous les rois de la terre, et partout on avoue que si Jean-Marie, comte de Matiari-Ferratti, disparaissait de la face du globe et que Dieu ne voulut point lui donner de successeur, c'en serait fait des choses de cette vie; les Potentats, avec leurs millions de bâtonnettes, ne pourraient maintenir la confiance et la paix; les impies et les incroyants ne pourront s'empêcher de confesser cette vérité de la foi catholique.

Mais la santé de Pie IX ne s'altère pas; les preuves passent et ne peuvent l'abattre; la barque de Pierre se moque de la rage des flots; elle se juge de leur fureur. A son retour de Rome, M. H. de Pére, rédacteur-en-chef du *Paris Journal*, a écrit récemment cette belle page à propos du Saint-Père:

"Il y a juste quinze jours aujourd'hui que j'étais à Rome, j'y étais admis à l'honneur de m'agenouiller devant le Pape. Pour ceux qui ont conservé le bonheur de la foi, ces simples mots en disent assez. Pour ceux qui l'ont perdue, nos paroles et le récit de notre émotion dans une si auguste audience seraient langue morte. Je dois pourtant donner aux fidèles catholiques le bulletin d'une bonté qui leur est presque plus chère que la leur. Pie IX (c'était la première fois que nous nous trouvions en présence du Saint-Père) porte le poids de la quatre-vingt-troisième année de son âge, dans laquelle il est entré le 13 mai dernier, et le fardeau plus lourd encore de la vingt-neuvième année de son pontificat, abîmé dans l'épine comme la couronne de son divin maître, avec des apparances de force et de bonne humeur qui semblent ajourner aux calendes..... germaniques l'ouverture du problème de sa succession.

Tel qu'il nous apparaît le dimanche 27 septembre, sous le vêtement blanc de sa douce souveraineté, dans les Vaticans dont il n'a pas voulu franchir le seuil depuis quatre ans, l'âge et l'importance ont de peu au sacre Pie IX au liquide l'ébranler, et l'on se prend à penser, en le voyant, que si aucun homme pouvait être immortel, ayant sa mort, ce serait celui-là."

De son côté le journal *Le Français* publiait dernièrement une bien intéressante correspondance qu'il intitulait: *Une journée de Pie IX*. Nous nous empressons de la mettre sous les yeux de nos lecteurs. Que peut-il y avoir, en effet, de plus digne d'intérêt pour un bon fils que de suivre pas à pas toutes les démarches et tous les labours du meilleur des pères? L'article est signé: *Bernardille*.

"J'ai fait à Rome, la connaissance d'un personnage — un valet de chambre du Saint-Père — qui est à son service depuis dix ans et qui ne l'a jamais quitté. Il possède la confiance de son vénéré maître; il la mérite. On pourrait citer au Vatican plus d'un monsieur qui n'a point son importance. Aussi j'ai fait pour la cour des diverses parties du monde; il lui faudrait un secrétaire pour entretenir sa correspondance; il est assailli de visites et de requêtes; on lui demande des audiences comme à un ministre, et des renseignements comme à un chef de division. Des banquiers milionnaires, des députés et des grandes dames, lui arrivent avec des lettres de recommandation. Les généraux, les préfets, les hauts fonctionnaires, lui, envoient leurs photographies, et il s'en fait un musée qui tapisse sa chambre. Tout cela ne le gâte pas, il est resté humble, doux, poli, serviable, empêtré, confus des regards dont on l'entoure, n'ayant jamais une minute l'idée d'en abuser pouroublier son rang et tenter d'en sortir.

"J'ai beaucoup causé, avec ce Caleb clérical, et toujours de Pie IX. Le Souverain Pontife n'a rien à craindre du proverbe français et sceptique qui veut qu'il n'y ait pas de grand homme pour son valet de chambre. C'est surtout grâce à ses confidences, anecdotes, indiscretions, de quelques autres familiers, que je puis donner aujourd'hui au lecteur, avec une exactitude rigoureuse, l'emploi de la journée du Saint-Père.

"Hier, comme d'hab. Pie IX malgré ses quatre-vingt-deux ans accomplis, se lève à cinq heures et demi et habille sans le secours d'aucune personne. Il s'éveille presque toujours de lui-même. Après quelques prières, il monte dans l'une de ses petites chapelles particulières où la Sainte-Creusement est conservée sans interruption, et qui possède des reliques insignes: une partie de la Crèche, un morceau notable de la vraie Croix, le voile de Ste. Véronique, un fragment considérable du grane de Saint-Jean-Baptiste, des dentelles de Saint-Pierre, etc., et il s'y prépare à sa messe. A sept heures et demie, il descend dans son autre chapelle, plus petite et moins parée. C'est là qu'il dit sa messe, où sont admis et peuvent communier de sa main ceux qui en ont obtenu l'autorisation aux audiences de la veille. Il la célèbre avec un recueillement profond et une piété qui va souvent jusqu'aux larmes.

"Le Saint-Père assiste ensuite à une autre messe dirigée par un de ses chapelains, après laquelle il donne sa bénédiction au prêtre et aux assistants; puis il se retire. Il est alors huit heures trois quarts environ. Où lui apporte son déjeuner, composé d'un bouillon et d'une tasse de café noir. Le cardinal Antonelli vient conférer avec Sa Sainteté, sauf les mardis et vendredis, où il est remplacé par son substitut, Mgr. Marino Marin.

"Vers dix heures, le Saint-Père voit son courrier, qui

RENCONTRE SUR LA TERRAINEAU

est toujours très considérable, avons-nous besoin de le dire ? Il jette un coup d'œil sur l'*Osservatore Romano* et la *Voce della Verità* — jamais sur les journaux français, qui lui arrivent en assez grand nombre, et dont, sauf des cas exceptionnels, il ne connaît même pas la bâtarde. Puis commencent les audiences particulières dont le déroulement est connu. Les hommes doivent être en habit noir et en cravate blanche, sans chapeau ni gants. Ils sont trois pour plusieurs en entrant et se mouillent aux pieds du Pape, qui les relève. Le Pape est assis ; le siège est droit ou prosterné. Les cardinaux et les princes seuls ont droit à un siège bas devant le Pape. C'est là une des parties les plus laborieuses et les plus fatigantes de la vie journalière du Souverain Pontife. Un secret, tiré de l'interrogatoire de demandeur, pendant la session de vingt-sept heures, équivaut à un chiffre extraordinaire. Ainsi, depuis quelques années, sur l'ordre d'un médecin, Pie IX prend-il à onze heures, pour se donner des forces, un bouillon suivi d'un verre de bordeaux, que lui apportent les frères de Saint-Joseph d'une façon spécialement uscrite à cet usage. Auparavant Pie IX ne boit pas moins qu'un verre bleu ordinaire. Il a fallu l'apprivoiser de ses quatre-vingt ans pour le déjeler à tremper ses doigts dans un demi-verre de Bordeaux ou de Capri.

Les hommes seuls sont ainsi admis dans les appartements du Pape. Dès que l'audience est terminée, le Souverain Pontife est renouvellement placé sur sa table, et une autre personne est introduite par le prélat de service.

Le soir à peu près midi ou demi, quand le Saint-Père sort de son chambre pour faire une promenade dans le jardin de la bibliothèque, quelquefois dans les *Stances* et les *Langes*. Sur son passage, il rencontre des familles, des députations et les personnes admises en audience publique.

Il bénit et indulgence les chapelets, les médailles, les croix dont elles n'ont pas manqué de se munir amplement. Il échange un mot avec chacune d'elles ; il écoute leurs demandes, souvent il leur adresse un petit discours.

A une heure et demie, le Saint-Père est rentré. Il connaît son entourage et monte de nouveau dans sa chapelle, où il reste jusqu'à deux heures, en adoration devant le Saint-Sacrement. C'est le moment du dîner qui se compose invariablement d'un potage, d'un bouilli et d'une volaille qu'on sert ensemble sur un plat avec des légumes. Le Saint-Père ne touche jamais ou presque jamais au bouilli, ni à la volaille ; il prend quelques légumes, un peu de friture romaine et un fruit.

Le candidaire et secrétaire de Sa Sainteté, Mgr. Cinni, assiste à ses repas. En été, le dîner est suivi d'une sieste d'un quart d'heure. Le chapelet et la récitation du breviaire, que Pie IX dit strictement comme un curé de campagne, occupe les heures suivantes : Vers quatre heures, le Saint-Père fait une seconde promenade : en hiver, dans les jardins de l'Appartement ; en été, dans les jardins du Vatican. L'allée du jardin que Pie IX affectionne est tapissée de volubilis et bordée d'orangers magnifiques. Il va s'asseoir à l'extrémité, sur un banc de fer, à l'ombre d'un saule-pleurier, près d'une fontaine qu'on appelle la fontaine de Zita, et à émettre, à travers le grillage de la basse-cour du pain et du gâteau aux petits pigments-paons, dont le plumage est blanc comme sa robe. Dans les grandes chaleurs, Pie IX choisit de préférence une allée voisine, également ébaumée du parfum des oranges, mais plus ombragée et au bout de laquelle s'élève une reproduction en miniature de la grotte de Lourdes, avec la statue de la Vierge et la fontaine miraculeuse. Tout en s'appuyant sur une chaise et en se tenant un peu courbé, Pie IX marche très-vaillamment encadré, et

souvent il ne s'asseoit que pour manger, comme il le dit en souriant, les jambes des vieux cardinaux qui ont peine à le suivre.

Le Saint-Père rentre ensuite avec ses familiers jusqu'à l'heure de l'*Angelus*, qu'il dit à haute voix, suivie du *De profundis*. Puis les audiences particulières recommencent jusqu'au souper. Il fait un troisième repas à neuf heures du soir, immédiatement avant de se coucher ; ce repas est encore plus frugal que les précédents, car il ne se compose que d'un bouillon, de deux pommes de terre cuites à l'eau, avec du sel pour tout assaisonnement, et d'un fruit. Je ne sais si il est beaucoup de personnes même de simples partisans qui se contenteraient à cela de l'ordinaire. Il se couche à dix heures, toujours sans le oreours d'aucun voile de cheveux. On lui rapporte le linge nécessaire pour passer une nuit qu'il a à la campagne, la pensant trop tôt pour lui-même et lui seul. Quelques-unes pendant cette opération, très domestique, de baignade, qui consiste dans un bain dans un étang ou dans un puits, et qui dure un peu plus de vingt minutes, il ne daigne pas se déshabiller des cautiques à ma voix. Or sait que Pie IX a une voix charmante, forte, sonore et nuancée. Son lit est un vrai lit de collégien, en fer, sans rideaux. Il n'a pour tout tapis, dans sa chambre à coucher, qu'une descente de lit large comme les deux mains. C'est dans ce regard très modeste qu'il goûte un repos si laborieusement gagné.

Pie IX a le sommeil facile et paisible d'un enfant. La nuit dont il jouit est vraiment extraordinaire pour son âge. Une fois la semaine, son médecin et son chirurgien viennent lui faire visite pour s'acquitter des devoirs de leur charge. Il se laisse faire le pouls en souriant, et quand ils ont bien constaté qu'il n'a pas la fièvre, il les congédie avec quelques mots empreints de cette bonhomie enjouée et de cette douce malice qui sont le fond de son caractère.

Pour clore ces détails si intéressants de la vie du Saint-Père, nous faisons un court extrait d'une correspondance romaine ; nous n'osons y faire trop de retranscriptions. Ces observations faites sur les lieux mêmes où se passent tant de choses que nous sommes si anxieux de connaître, ces réflexions d'un témoin oculaire, et auriulaire, sont d'un charme infini. Ces lignes sont datées du 1er novembre :

"Laissons les politiques et les libres-penseurs, dit-il, voir dans la longévité de Pie IX un fait de l'ordre naturel, sans mêler aucun d'une grâce singulière de Dieu. Notre foi a les yeux ouverts sur ce spectacle sublime et sait en découvrir le mystère.

Au demeurant le prodige n'est pas que Pie IX vive d'une vie saine et robuste à quatre-vingt-trois ans, ni qu'il demeure sur la chaire de Saint-Pierre plus qu'aucun de ses prédécesseurs et beaucoup plus que le prince des apôtres lui-même ; le prodige consiste dans la force, dans la couleur, dans la sérénité de sa grande tête, supérieure à toutes les viscosités, bravant et démarquant les entreprises sauvages des ennemis, annonçant le triomphe infaillible de l'Eglise en face des triomphes de la secte anti-chrétienne."

Parlant ensuite d'une allocution du Saint-Père à la Société romaine des intérêts catholiques, le même correspondant ajoute :

"Vêtu de sa simple robe de laine, blanche, sa canne sous le bras, Pie IX a gravi d'un pas ferme les degrés du trône (salle ducale) et a pris place. Comme j'étais tout proche, j'ai longuement étudié son visage ; la partie inférieure seule, quand il est en repos, annonce son grand âge ; mais, dès qu'il parle, elle s'harmonise avec la partie supérieure qui révèle sa beauté et la fermeté des lignes. La peau du Pape très transparente et n'a pas le ton d'ivoire jauni des vieillards,

GAZETTE DES CAMPAGNES

REVUE MENSUELLE POUR LA FERME

le regard de flamme, la voix sonore, le geste incomparable. Le Pape prend les attitudes que Raphaël a donné aux apôtres Pierre et Paul. En le voyant les artistes sont saisis d'admiration."

Cette allocution du Saint-Père a été sublime, dit encore notre correspondant; nous aurions peut-être occasion de la faire connaître à nos lecteurs. Mais pour aujourd'hui battons-nous de revenir à nos humbles foyers et touchons à la source; à deux questions pleines d'actualité et d'un intérêt bien grand. Nous voulons parler de la cause de M. Lépine, si chère à tout canadien catholique, et de l'affaire Guibord connue déjà depuis longtemps de nos lecteurs, qui vient de subir une phase nouvelle.

La presse d'Ontario comme la presse de Québec est tout occupée de ces deux graves questions, si simples et si faciles à régler, n'étaient l'avergle fanatisme des juges magioniques d'Ontario armées contre les Métis-français par de baux-parleurs ambitieux et malhonnêtes, et la haine aveugle, la rage infernale de l'Institut de Montréal, qui a ouvertement déclaré la guerre à l'Eglise.

Nos lecteurs ne sont pas les seuls à penser comme nous, que toutes les vexations dirigées contre M. Lépine sont plus qu'iniques. Le télégraphe nous apprend en effet que le *Times*, le journal le plus autorisé de l'Angleterre protestante, fait bonne justice des prétentions des fanatiques d'Ontario qui n'ont pu voir dans l'exécution de Scott qu'un meurtre ordinaire, et des articles de certains journaux qui réclament à grands cris la mort de M. Lépine. Voici cette dépêche que nous reproduisons du *Nouveau Monde*:

"Le *Times* demande la commutation de la sentence de Lépine. Il dit que les actes politiques des mécontents de la Rivière-Rouge ont été complètement pardonnés et que la mort de Scott a été mêlée d'une manière si inextricable avec l'objet politique de la rébellion, qu'un homme d'état ne peut la regarder comme un meurtre ordinaire. La mort de Lépine imprimerait sur l'histoire du Canada une tache dont rougiraient les fils de ceux qui demandent maintenant son exécution."

Donc en Angleterre on ne pense point comme les hommes qui, à Ontario, ont mis la tête de Riell et de Lépine à prix, et on y donne raison à ceux qui prétendent que l'exécution de Scott avait un caractère exclusivement politique.

Quant à l'affaire Guibord, on sait que la Fabrique de Montréal en avait appelé au Conseil Privé de Sa Majesté, des décisions anti-catholiques de quelques juges canadiens. Or, le 21 novembre dernier, on recevait à Montréal un télégramme ainsi conçu : *Il est permis d'enterrer Guibord dans le cimetière principal, mais sans cérémonies. Guibord n'est pas un pécheur public, ni nommément excommunié.* Il faut avouer que ce jugement est plus que singulier; si toutefois la dépêche le résume bien. Il reconnaît, d'un côté, que les priviléges de l'Eglise sont inviolables et que l'autorité civile canadienne ne peut rien contre ses rites et ses règlements; de l'autre côté, il recommande de prêter main-forte aux mécontents rébelles, de faire violence à cette même Eglise, et de la contraindre à recevoir dans ses cimetières bénits ceux que les mêmes règlements lui défendent d'y admettre.

O'est aujourd'hui même quo s'ouvre la quatrième et dernière Session du deuxième parlement de la Province de Québec.

Influence des animaux sur le rendement de la terre

Quand la terre fournit d'excellents fourrages, dit M. Thiebaut, économiste agronome, les animaux viennent bien, fournissent d'excellents engrangis, qui entretiennent la maison rurale dans un

état convenable d'abondance et de prospérité, et par leur nombre, la beauté de leurs formes, les avantages qu'ils offrent à chaque instant, assurent la perfection des travaux, le développement des forces, l'extinction de la mendicité, le bien général, et, par une conséquence naturelle, la richesse et l'abondance du pays. C'est, cet entraînement réel; ce sont ces résultats positifs qui ont fait dire aux anciens que l'occupation la plus digne de l'homme était l'agriculture, et que sur elle se fondaient l'existence et la longue prospérité des nations.

Influence divers sur les animaux de la ferme

Il ne suffit pas, dit M. Thiebaut, de veiller à la conservation, à la multiplication et à l'amélioration des races de bestiaux; de leur offrir une nourriture saine, toujours suffisante et bien réglée; il faut encore les traiter avec douceur, leur épargner les souffrances, et les visiter souvent, afin d'entretenir sur eux et au moins d'eux la propriété qui maintient la santé; d'éviter enfin qu'on ne les soumette à des travaux excessifs, qui finissent toujours par les écorner. L'animal est un être sensible; s'il est traité convenablement, l'esclavage auquel il est réduit lui devient supportable. Il préfère volontiers ses forces à la vie active du cultivateur; mais, si l'homme est en état de guerre perpétuelle avec lui, il cherche à lui résister; il devient rétif, mutin, dangereux; la contrainte ne sert qu'à l'irriter davantage; les coups de fourchette ou l'aiguillon l'ayant et le poussent sans cesse à la révolte.

Du nombre des bestiaux approprié à la ferme

La quantité de bétail qu'un cultivateur doit avoir peut varier dans une grande proportion, sans que les intérêts de la ferme soient compromis. En effet, nous connaissons des propriétés dans lesquelles un fermier, succédant à un autre qui avait très bien fait ses affaires, double le nombre de ses bestiaux, et faisait encore mieux les alelles. Celui dépend de l'éloignement ou de la proximité des villes, et par-dessus tout, du degré d'intelligence, d'activité et de sagesse du fermier. Les terres, convenablement aménagées et bien fourties, peuvent facilement produire du simple au double, surtout si l'alternance dans les récoltes est judicieusement observée. De même les animaux élevés et entretenus suivant les meilleures préceptes d'hygiène, bien logés, bien soignés, bien nourris, sont susceptibles de donner des résultats, tout autres, dans les divers rendements qu'on en attend: forces vives, lait, dépouilles diverses, etc. Tout s'enchaîne, on le voit, dans l'exploitation agricole; les forces et les rendements divers y sont extrêmement dépendants de telle sorte qu'en doublant le nombre des animaux sur un même terrain, il sera souvent très facile de les y mener à nourrir, puisque, par la plus grande quantité de fumier qu'ils fourniront, par une plus grande force appliquée à un travail plus complet dans l'aménagement du sol, par le transport plus développé d'aliments divers, on obtiendra, pour ces animaux, des ressources plus que doubles de celles dont on pourrait disposer avant; et, tous les résultats augmentant approximativement, dans le même rapport, la portion des denrées qui se vendront sera doublée. Aussi est-il souvent le fermier ayant consacré par exemple, un ensemble de mise de fond de 50 pour cent au-dessus de celle employée par son devancier, retirera un revenu de 100 pour cent ou double, dont la différence lui profitera.

Sans doute, il ne sera pas toujours possible de doubler, avec profit, dans un domaine, le nombre des bestiaux, car il y a des limites à tout; mais l'agriculture est encore assez forte, en ce pays, qu'on peut admettre, dans de nombreux cas, qu'on pourra, avec avantage, doubler le nombre du bétail. Ajoutons que, dans les deux tiers des cas, on pourra, sans inconvenients les tripler et les quadrupler, en sorte qu'on prévoit une époque où, par suite du bien-être qui augmentera et d'une hygiène mieux entendue qui veut que la proportion de viande qui entre dans la nutrition de l'homme soit triplée en moyenne, pour ce pays, le nombre de bestiaux qu'il nourrira, dans un temps à venir deviendra le triple de ce qu'il est actuellement. Ce serait le cas de rappeler ici la maxime en vers de Delille:

... Ne demande pas un enclos spacieux.

Le plus riche est celui qui cultive le mieux.

BIBLIOPHILIA DES ARTS
GAZETTE DES CAMPAGNES

Conseils aux propriétaires et aux fermiers
qui changent souvent de ferme s'opposent de plus en plus à ce qu'ils peuvent faire pour les aider.

Un fermier qui change souvent de ferme finit par se ruiner. C'est que l'agriculture n'est pas comme un autre métier. Il faut pour réussir des travaux bien suivis, des pratiques qui exigent parfois quelques années de préparation pour arriver à bien. Enfin, un capital d'intelligence, de soins, d'engrais accumulés depuis longtemps.

Nous nous permettons donc de dire aux propriétaires : A moins que vous n'yez un trop mauvais ferme, gardez-le et ne le changez pas pour une légère somme qu'on offrira en plus de votre domaine.

Faites plutôt en sorte qu'il améliore la culture graduellement, donnez-lui des encouragements, et un des meilleurs est la sécurité à l'abri d'un long bûcheron. Il devra que si vous le faites, pliez un arbre que de l'arracher.

Le fermier, qui n'a que trois, six ou huit années de bail est l'ennemi de la terre, et du son propriétaire, qui tient toujours suspendu sur sa tête la fantôme d'une éventuelle augmentation.

Toutes relations de confiance sont rompues : le fermier ne connaît jamais à son propriétaire ; il gagne cette année \$200, il en doit mettre 50 en engrangé, en améliorations, et réserver le reste pour mes besoins. Il prendra qu'on ne lui dise : Si tu as gagné en plus de tes dépenses une somme de \$150, je t'augmenterai d'autant au prochain bail.

Voilà donc deux difficultés qui se débattent l'une de l'autre, qui ne se content rien et qui sont presque embrouillées.

Avec un tel état de choses, les prêts ne sont guères possibles ; nous disons plus, il ne faut pas y compter.

Nous voudrions que le fermier pût dire au propriétaire : J'ai le projet de faire un bon chemin, aidez-moi un peu au premier bail, vous aurez une légère augmentation.

J'aurai donc une plus grande quantité de fumier, faire des défoncements, exécuter du drainage, etc., enfin, faire des améliorations qui profiteront autant au loueur qu'à moi ; partageons les dépenses, puis que nous partagerons les bénéfices. Il établirait ainsi des relations d'amitié et commun不可缺少 aux intérêts agricoles.

Maintenant, nous conseillerons au fermier de changer de ferme le moins possible ; car une légère augmentation qu'il sera forcée de supporter, n'a rien en comparaison de son mobilier détruit, de ses grains gaspillés, de ces lourdes pertes, enfin de fumier, des labours et de toutes les améliorations qu'il abandonnera au sol, et dont il ne pourra tirer aucun profit.

On a dit, souvent, en parlant des changements de domicile dans les villes, que trois dénouements équivautent à un incendie. Si cela est vrai, combien ces changements ne sont-ils pas plus déshérités pour le fermier, dont toute la fortune est en quelque sorte accumulée dans la terre !

Diplôme accordé à M. Alphonse Bernier, élève de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne

M. le Rédacteur

L'Ami que vous portez à l'Ecole d'agriculture et aux élèves qui s'y préparent à faire des agriculteurs échoue, et honnêtement fait ressortir que vous agirez les quelques lignes que j'ose vous adresser.

Samedi dernier, 28, courant, M. Alphonse Bernier, du C. P. 37, Ignace, subissant son dernier examen, en présence du comité ordinaire, Les R.R., Félix Butene Supérieur, N. l'roux vice-Directeur, et M. L. Této, D., professeur d'art, écrivain, Jean Schmoult, professeur de théorie agricole, Ferdinand Fortier, chef de physique, a obtenu le diplôme de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

M. Bernier a subi un examen oral, qui a duré deux longues heures. Les examinateurs lui ont fait des questions dans toutes les parties essentielles de l'Art du cultivateur. A tout cet examen oral, M. Bernier avait préparé, précédé d'un long travail que M. les Examinateurs parcoururent minutieusement.

Ce travail écrit et les réponses données de vive-voix, ont été trouvées très-satisfaisantes, et la note très-bien lui a été accordée à l'unanimité.

Le diplôme de l'école et la médaille d'argent furent présentés à l'Ami de l'Ecole, et à ses deux amis, l'Ami et l'Ami, et dans quelques jours le Conseil d'agriculture lui accordera un nouveau témoignage d'estime en l'obligeant à un tremblement de récompense de \$25.

Nous apprenons avec plaisir que M. Bernier n'atteindra pas longtemps pour inclure en pratique les connaissances qu'il a acquises, et apprises depuis longtemps déjà. M. l'Ami, peintre Eugène Casgrain, connaît ses bonnes qualités artistiques, ses heureuses dispositions pour l'agriculture, et l'habileté dont il donne déjà des preuves sur la ferme modèle du Collège de Ste. Anne, l'avait recommandé pour prendre la direction des travaux qu'il ne peut suivre lui-même sur les grandes fermes qu'il possède près du village de l'Islet.

Nous ne doutons pas que ce jeune Monsieur fera l'honneur de l'Ecole qui l'a formé et de l'habile professeur, M. J. Schmoult, qui a dirigé ses études avec tant d'intelligence et de succès.

Bien exemple à suivre par les jeunes Messieurs qui ont travaillé à ses côtés. Qu'ils s'appliquent à mériter à leur tour les louanges de leurs supérieurs et l'estime de leurs concitoyens.

Alors, M. le Rédacteur, de l'Ami, voulut bien insérer dans votre intéressante Gazette ces quelques lignes, et compte sur la reconnaissance de votre service.

Il y a de quoi faire. Votre journal est très-bien fait.

XXXX

Nous félicitons le jeune Bernier du succès qu'il vient d'obtenir, et de l'avantage qu'il a eu d'entrer au service d'un agronome aussi entreprenant que l'est M. Eugène Casgrain. Nous espérons que ce Monsieur ne sera pas trompé dans son attente, et que notre jeune fermier s'efforcera de mettre en pratique les enseignements agricoles pour lesquels il a reçu un brevet de capacité. Qu'il joigne aux connaissances agricoles qu'il possède l'humour du travail, d'une économie et d'une parfaite sobriété, il sera par là l'exemple des cultivateurs, et nous lui promettons d'avance succès dans sa nouvelle et noble carrière.

Petite Chronique

Récompense due au mérite — M. P. G. Lafrance, caissier de la Banque Succursale de Sherbrooke — Les journaux de Québec font de grands éloges au sujet de la nomination de M. P. G. Lafrance, par la Banque Nationale, comme caissier de la succursale de Sherbrooke, avec d'autres ce que dit le Canadien : M. les Directeurs de la Banque Nationale, ont fait un excellent choix dans la personne de M. Lafrance. Ce monsieur est connu et respecté de tout le comté de Québec. Il est laborieux, ayant une connaissance approfondie de la finance, politesse et habileté de caractère, il a tout ce qu'il faut pour faire un bon caissier, et pour faire prosperer un établissement de ce genre.

C'est sous l'habile et vigilante direction de M. François Vézina, caissier de la Banque Nationale, que se forment un grand nombre de jeunes canadiens-français capables de diriger des institutions qui comportent une si grande responsabilité, et qui, sans doute, de la part de ceux qui en ont la charge, une honnêteté à toute épreuve, et de larges connaissances en affaires monétaires.

La Gazelle des Familles — Ce journal, dont le titre la recommande à l'attention de nos familles canadiennes, vient d'entrer dans sa sixième année d'existence ; le Rév. M. F. Belanger, de Québec, en est le rédacteur-propriétaire. Tout à la famille des veillées bougeoires à cette utile et intéressante publication, son prix modique (un écu par an) — plus 10 centimes pour le portage — le met à la portée de toutes les bourses. Voici le sommaire du numéro de Novembre : Préface du nouveau rédacteur. — Devoirs des enfants envers leurs parents. — Conversion d'une reine au catholicisme. — Sacre de Mgr. Racine et de Mgr. Duhamel. — La dernière esperance du monde — comment on traverse les déserts de l'Arabie. — Voyage jusqu'à l'égypte pris part lui-même. — Des miracles ; y en a-t-il encore ? — Mgr. Racine assiste et prêche pour la première fois à la grand-messe à Sherbrooke. — Notre Suhîl, l'ordre du Pape, Pie IX. — Noce d'or du Rév. M. Poulin.

Le Naturaliste Canadien — Sommaire pour le mois de Novembre : Faune Canadienne, les reptiles. — Les Ichneumonides

de Québec. — Géologie. — Le serpent de mer fait diverses espèces; cochons sauvages; 650 livres de serpents; 300,000 scorpions; etc.

Bétail au Texas. — « Le plus grand bétail du monde » est le titre donné à M. Samuel W. Allen, du Texas, lequel possède 925,000 têtes de bétail. Il habite dans un clos de 80 milles de long et 40 de large, entre les rivières Nevada et Colorado; c'est le plus grand du continent; en 120,000 bêtes y trouvent leur pâture. Deux autres en accommodent respectivement 70,000 et 35,000. Tous ce bétail se nourrit de l'herbe qui croît naturellement dans cette partie du Texas. Les troupeaux de M. Allen, requièrent les services de pas moins de 400 vachers, ou gardiens, et l'usage de 3,000 chevaux. Il élève, chaque année, 60,000 veaux pour remplacer les animaux vendus. La valeur du bétail, seule, est de plus de 85,000,000.

Fabrication du whisky aux États-Unis. — Le rapport du Bureau de l'Intérieur aux Etats-Unis constate qu'au 1er octobre, il y avait 171 distilleries de grains et 50 de malasse en opération, produisant par jour 108 660 gallons de whisky.

La quantité de grain nécessaire pour la production se monte à 54,138-minots par jour et à 7,706 gallons de malasse. On est étonné de voir figurer pour une production de 6,782 gallons par jour l'état du Massachusetts, champion zélé de la tempérance.

Prix de l'avoine. — L'avoine se vend 60 centimes le boisseau au Québec. A Halifax: Sur l'île du Prince Edouard, elle se vend 50 centimes par boisseau de 48 livres, 14 livres de plus que notre boisseau.

Séns employés à New-York. — On estime qu'il y a à New-York 40,000 ouvriers sans emploi et qui probablement resteront sans travail tout l'hiver.

RECETTES

Vernis à la cire pour les statues en plâtre

On fait fondre, à une douce chaleur, deux parties de cire blanche pure, à laquelle on peut substituer de l'acide stearique, de la paraffine et même du blanc de baleine, et l'on ajoute, peu à peu, en l'éloignant de tout corps enflammé, et en agitant avec une spatule de bois, huit parties d'essence de térebenthine. Ce vernis s'emploi chaud.

Encastrique à la cire, pour les harnais

La recette pour le cirage des harnais, que nous avons publiée dans le dernier numéro de la Gazette, est généralement employée avec succès pour les harnais; mais comme ce cirage est soluble dans l'eau, il déteint facilement avec la pluie, ce qui est un inconveniit. Les propriétaires de voitures qui tiendront à avoir des harnais toujours brillants, même après qu'ils auront été mouillés, devront adopter le procédé dont suit l'exposition:

10. On passe d'abord tous les harnais à l'encre, au moyen d'un linge, et l'on laisse sécher;

20. On étend, au moyen d'un petit chiffon de lin, une légère couche de l'encastrique qui suit:

Cire jaune..... 200 parties

Ré-ine pure..... 10 "

Noir léger de Paris..... 20 "

Essence de térebenthine..... 150 "

On fait fondre la cire à une douce chaleur, sans flamme dans une casserole; on ajoute la résine, écrasée au marteau; et lorsque le tout est liquéfié, on retire du feu. On ajoute peu à peu, en agitant, l'essence de térebenthine, puis le noir. On agite jusqu'à refroidissement, qu'on peut favoriser au moyen d'un bain d'eau froide dans laquelle on place la casserole.

30. Après avoir passé une couche de cet encastrique sur toute la surface des cuirs à cirer, l'on frotte vigoureusement avec un linge de lin.

On peut remplacer l'essence de térebenthine par l'essence de lavande ou d'aspic; de tym; etc; ce qui est plus coûteux, mais qui répand une odeur agréable. Si, au contraire, on veut améliorer l'agrement du bon murché, il faut remplacer l'essence de térebenthine par de l'huile de pétrole.

Il suffit de faire cuire l'huile de pétrole avec de la cire de cire de

PRIÈRE A NOS ABONNÉS retardataires AU PLUS TOT

PRIME

Nous commencerons lundi à expédier les primes offertes pour les abonnées qui auront ordre de réception du prix d'abonnement. Ceux qui nous feront parvenir durant le mois de décembre le pris d'abonnement pour la nouvelle année auront droit à la prime. C'est le temps où les cultivateurs font un devoir de payer leurs dettes; qu'ils mettent de côté la part qui revient à la *Gazette des Campagnes*, et qu'ils nous la fassent parvenir au plus tôt. Il y a près de 800 abonnés qui n'ont pas payé leur abonnement de l'an dernière, parmi lesquels quelques-uns nous doivent plusieurs années d'arriérages; et 1300 qui ont épivé la nouvelle année d'abonnement.

A VENDRE

10. Le magnifique domaine ligneurin de St. Louis Kamouraska, de la colonie d'au moins cinq arpents plus ou moins en superficie, le tout dans un état d'entretien parfait et avantageable, ayant obtenu au concours agricole de l'an dernier le premier prix comme ferme laitière tenue d'amié. De plus, l'ancien manoir et autres bâtiments d'un rang de son exploitation, avec tous les droits de chasse et de pêche sur les grèves en arrière, comprenant aussi un vaste et splendide collège en construction, au milieu d'un bosquet charmant sur un cap, l'un des sites les plus pittoresques et les plus beaux du pays.

20. Les îles de Kamouraska, d'un nombre de quatre, situées en face du domaine et du village, connues sous les noms de l'île aux Cormorans, l'île aux Puffins, l'île à l'Orignal et l'île Providence avec aussi les îlots et les droits de chasse et pêche. Ces îles possèdent les pêches les plus importantes et les plus fructueuses de la Côte Sud.

30. Un moulin indépendant d'un moulin à farine, connu sous le nom de grand moulin, sis à St. Paschal sur l'undem plus forte rivière d'Asie, offrant des grands avantages pour la construction de manufactures. Avec étable, un train de huit arpents en eau, 17 portes et plusieurs baies, le tout à proximité de la voie ferrée.

Pour les conditions d'adresses à Kamouraska à IVANHOE TACHÉ, écr. Propriétaire à Québec, à MM. C. A. P. HELLIER, M. P. et JULES TESSIER à Montréal, à MM. EDOUARD MURPHY, ALPHONSE HUDON et J. B. ROLAND, Négociants à Dunnville, à GEORGE DUVAL, Secrétaire Privé de l'Hon. Ministre de la Justice, à Québec, à M. le Dr. Kamouraska, 18 novembre 1874.

AVIS AUX CONTRACTEURS

ELARGISSEMENT DU CANAL LACHINE

Les contracteurs sont par le présent informés que vers le mois de Janvier prochain, des Soumissions seront requises pour l'exécution et l'achèvement des travaux de l'élargissement de la présente ligne du CANAL LACHINE, ou pour l'élargissement de la partie inférieure, et pour la formation d'une nouvelle ligne à travers la partie basse, sur le nord-ouest du canal actuel jusqu'à ce qu'il est appelé le "Rock Cut", de laquelle une ligne au

nord du Village de Lachine, près de la Pointe Léshman.

La ligne à adopter dépend en une certaine mesure des arrangements qui pourront être faits pour le droit de passage; mais les informations données permettront aux contracteurs d'examiner les deux lignes avant l'arrivée de l'hiver.

Les travaux devront être divisés en sections de longueur suivant les circonstances et les localités.

Quand les plans, devis et autres documents seront prêts, les avis en seront dûment donnés; les Contracteurs auront alors la facilité de les examiner et de se procurer des blancs de soumission à ce Bureau, ou à toute autre place indiquée.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Ottawa, 4 Novembre 1874.



AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 5 Novembre 1874.

Il est donné avis que, conformément à la 50^e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le 17 Décembre prochain.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.



CONTRAT DE LA MALLE

Des Soumissions adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 4 DÉCEMBRE prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, pour un contrat proposé pour quatre ans, SIX fois par semaine aller et retour, entre la RIVIÈRE DU LOUP et EDMUNDSTON, à commencer du Premier Janvier prochain.

Le transport devra être fait dans une diligence, wagon ou sleigh commode et confortable, tiré par deux ou plusieurs chevaux et sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes en tout temps. Chaque voiture devra être pourvue d'un compartiment couvert pour protéger les malles contre le mauvais temps.

Les malles devront laisser Rivière-du-Loup chaque jour, les dimanches exceptés, à 4 heures P. M., ou après l'arrivée de la malle de Québec, et arriver tous les jours à Edmundston, les lundis exceptés, à 7 heures A. M. ou quinze heures après le départ de Rivière-du-Loup.

Les malles devront laisser Edmundston chaque jour, les dimanches exceptés, à midi, ou après l'arrivée de la malle de Grand Falls, et arriver à Rivière-du-Loup chaque jour, les lundis exceptés, à 5 heures A. M. ou quinze heures après le départ d'Edmundston.

Le contracteur consentira aux conditions suivantes, en vue de l'ouverture probable de communications par voie ferrée entre Edmundston et Rivière-du-Loup, durant le terme de son contrat: Il entreprendra de transporter les malles entre Rivière-du-Loup et tel point qui sera le terminus du chemin de fer de temps en temps pendant la durée du contrat, au lieu de et à Edmundston, et sera payé pour ce service, tant par mille suivant son contrat pour transporter la malle sur toute la distance, qu'il y a entre Rivière-du-Loup et Edmundston, en renonçant à toute réclamation ou demande de compensation, à raison de telle réduction de trajet si en discontinuant le service entre Edmundston et le terminus de chemin de fer, les autres conditions du contrat en ce

qui regarde la vitesse de parcours et les autres conditions devraient les mêmes.

Des notices imprimées contenant d'autres informations sur les conditions du contrat projeté, peuvent être vues, et des blancs de soumission peuvent être obtenus aux Bureaux de l'Poste de Rivière-du-Loup, d'Edmundston, et aux Bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné,

WM. G. SIEPPARD,

Inspecteur des Postes

Québec, 28 oct. 1874.

000203

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMEUR

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux	Poisot	50 centimes
Le domino rose	Arago	50 "
Ne t'en vas pas	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvain	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV)	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes	Haussler	40 "
Premier amour	Rupès	50 "
Dernier amour	"	50 "
Dieu sauve la France	Kowalski	40 "
Rappelle-toi	Rupès	50 "
Noble courser	Henrion	35 "
Chanson d'été	Rupès	50 "
L'élève obstiné	Haussler	25 "
Marthe	Rupès	50 "
O la menteuse	Henrion	25 "
Je ne suis pas si je vous aime	Rupès	50 "
Passer, beau voyageur	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil	Leduc	40 "
Si vous m'aimez	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer	Bérat	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher	Boissière	30 "
La Colombe	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$8.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de.... H. PROCH

LES RAYONS D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duo, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,
111 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, novembre, 1874.

L'ESCOMpte AUTORISé sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à
nouvel ordre, sera de 10 per cent.

JAMES JOHNSON,

Commissaire des Douanes

► L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les
journaux autorisés à la publicité.